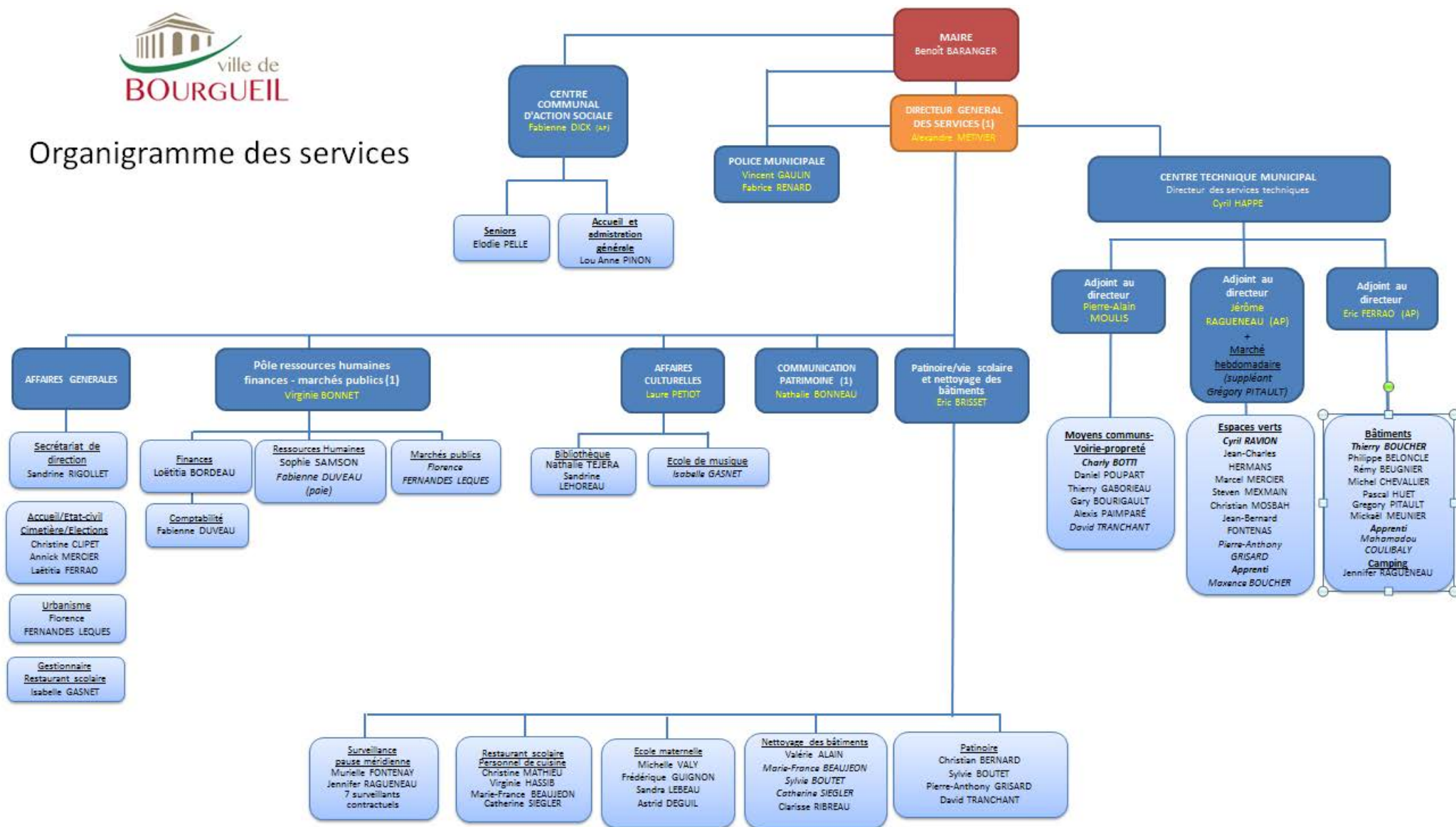


# Organigramme des services



(1) - En cas d'absence du Directeur Général des services, la suppléance est assurée par la responsable Communication/Patrimoine ou la responsable ressources humaines.

AP : Assistant de Prévention